

IRU
Courier

No. 2 / Décembre 2016

IRU-Courier

No. 2 / Décembre 2016



SOMMAIRE

Editorial	02
Quand la science rencontre la pratique	03
XIIIème Assemblée générale des membres de l'IRU à Lucerne	06
Du potentiel pour les coopératives	09
L'idée de la coopérative élevée au rang de patrimoine culturel immatériel de l'humanité	13
10 ans de Coopératives Europe	15

Édition: IRU - International Raiffeisen Union · Secrétariat Général · Adenauerallee 121 · 53113 Bonn · Allemagne

Rédaction: Andreas Kappes (responsable), Mandy Pampel

Contact: +49 (0)228 8861 364, pampel@iru.de

Parution en allemand, anglais, français et espagnol.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



Joyeux Noël & une bonne année!

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2016 va bientôt arriver à sa fin, les fêtes de fin d'année ne sont plus très éloignées elles non plus et 2017 frappe déjà presque à la porte. Il est temps de jeter un coup d'oeil en arrière sur l'année écoulée, une année durant laquelle bien des choses se sont produites et bien des changements sont survenus. L'IRU - l'International Raiffeisen Union - innove. Au cours de cette année, également, nous sommes parvenus à poser d'autres jalons importants pour l'avenir.

Outre le groupe de travail Travail de développement coopératif institué l'an dernier déjà, nous avons pu créer d'autres groupes sur le thème de la numérisation et de l'année anniversaire 2018. Lors des réunions, les participants ont travaillé sur les questions et enjeux multidisciplinaires d'actualité dans le monde de la coopérative. A ce propos, l'IRU entretient d'étroits contacts avec ses membres. Dans la perspective de l'orientation future à donner à l'organisation, ces contacts ont une profonde signification pour identifier et mieux connaître les besoins des membres.

En septembre 2016, une assemblée générale des membres s'est déroulée après une période de près de six ans d'abstinence. L'une des décisions les plus importantes prises lors de cette réunion a été l'amendement des statuts. En outre, il a été procédé à la réélection du Directoire et du Bureau (pour que la voix des coopératives continue d'être entendue au sein des institutions européennes également (p. 6). Comme premier signe de la mo-

dernisation de l'IRU sur la forme et sur le fond, nous avons présenté le nouveau logo.

Les membres se sont félicités qu'avec Madame Mandy Pampel, le Secrétariat général ait renforcé ses effectifs au mois de juillet. Nous tenons à remercier expressément Madame Odile Sot-Lanzrath qui, pendant trente-sept ans, a fourni des services précieux à l'IRU et est partie à la retraite à la fin du mois de juin.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier également pour le profond soutien et les nombreux retours d'informations positifs au sujet du travail de l'IRU que nous avons reçus, cette année, au sein du Secrétariat général. Beaucoup de nos membres se sont investis avec engagement et ont apporté leur concours au perfectionnement de l'organisation - à tous, nos cordiaux remerciements pour cela. Nous savons l'apprécier à sa juste valeur!

Particulièrement nous sommes très heureux d'annoncer que l'idée de la cooperative a été intégrée à la «Liste Représentative patrimoine culturel immatériel de l'humanité». (p. 13).

Le Secrétariat général de l'IRU vous souhaite, à vous-même, à vos collaborateurs et à vos familles, une fête de Noël dans le recueillement, un bon départ pour la nouvelle année et une année 2017 qui soit aussi heureuse que fructueuse. Nous nous réjouissons de vous revoir bientôt.



Andreas Kappes
Secrétaire Général



MandyPampel
Responsable SG

QUAND LA SCIENCE RENCONTRE LA PRATIQUE

- 18ème Congrès international scientifique des coopératives -

Du 14 au 16 septembre s'est déroulé, à Lucerne (Suisse), le 18ème Congrès international scientifique des coopératives. Ce format international réussi n'a pas été seulement l'occasion de voir se réunir plus de 1000 participants du monde entier, il a aussi donné de nombreuses impulsions nouvelles pour le monde des coopératives.



Participants à un panel dans l'amphithéâtre de l'université de Lucerne. Source: IGT 2016, Johanna Unternährer, Janmaat Fotografie

Le thème de cette année était « Identité et Croissance des entreprises coopératives ». L'objectif avoué consistait à promouvoir le dialogue entre la science et la pratique. Conclusion de la manifestation : l'avenir est aux coopératives, car ce modèle d'affaire est synonyme de gestion durable, de création d'emplois au même titre que de participation à des structures démocratiques tout en étant, la plupart du temps, ancré à l'échelle locale, solide et résistant aux crises.

Outre d'autres organisations, c'est essentiellement Raiffeisen Suisse, un membre de l'IRU, qui était impliqué dans l'IGT 2016. La banque coopérative ne s'est pas seulement présentée en tant que l'un des sponsors principaux, mais, avec le Dr Hilmar Gernet, membre du Bureau de l'IRU, elle a aussi fourni le président du comité d'organisation. Dans une rétrospective, il a mis en exergue la nouvelle approche du

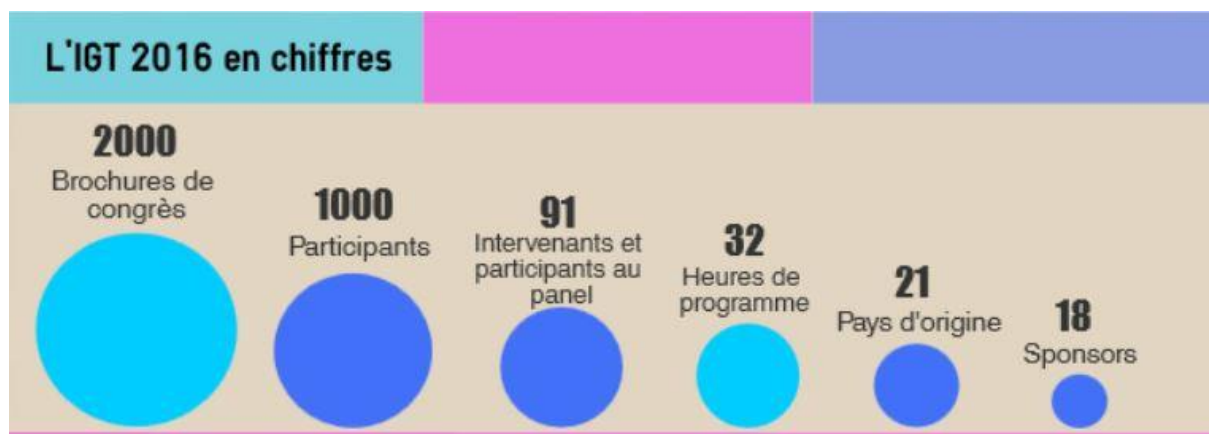
congrès : « Dans un certain sens, l'IGT 2016 a été une expérience : science et pratique de la coopérative devaient pouvoir se rencontrer sur une même plateforme. Et c'est ce qu'elles ont fait, pouvant apprendre l'un de l'autre, échanger leurs points de vue et perfectionner des idées communes (voire des projets). » Cette approche renferme encore un plus grand potentiel, que l'on devrait pouvoir approfondir lors du prochain congrès.

Practice Lab de l'IRU et de l'EACB

Le rapport à la pratique a été mis en oeuvre dans plusieurs Practice Labs interactifs, lors desquels le concours des participants a été demandé. L'IRU a organisé l'un d'entre eux avec le concours du groupe de travail CSR & Co-operative Affairs de l'EACB (European Association of Co-operative Banks) sous le titre « Participation in the Age of Digitalization ».

Après quelques mots de bienvenue prononcés par Étienne Pflimlin, président honoraire du Crédit Mutuel et trésorier de l'IRU, le Secrétaire général de l'IRU, Andreas Kappes, a livré une introduction à ce thème. Il a rappelé que Friedrich Wilhelm Raiffeisen, déjà, avait mis au point la forme d'organisation et la forme juridique de la

velle chance d'accroître la participation des membres ? De quelle manière la communication entre les membres change-t-elle et quelle plus-value la numérisation induit-elle ? Au cours de la manifestation, les intervenants internationaux ont évoqué ces questions majeures depuis la perspective de leurs propres organisations.



coopérative en tant que réponse aux enjeux économiques et sociaux de son temps. Depuis, les directeurs de coopératives se voient régulièrement confrontés à des conditions en mutation auxquels il est impératif de trouver de nouvelles réponses. Le succès qu'ont remporté les coopératives jusqu'à aujourd'hui est la preuve qu'elles ont toujours trouvé la force et la vitalité nécessaires pour franchir les nouveaux obstacles. L'un des enjeux actuels résulte de la numérisation croissante dans tous les domaines de la vie quotidienne. Les entreprises coopératives doivent réagir face à cela aussi. « Malgré tous les changements, les coopératives doivent toujours rester conscientes de leur valeur. Flexibilité et capacité d'innovation sont leurs points forts. », a déclaré A. Kappes.

« Digitalisation » comme thème actuel

En ont résulté différentes questions : quelles conséquences la numérisation va-t-elle avoir pour les coopératives ? Le développement numérique offre-t-il une nou-

Alexander Doukas, directeur de VR-NetWorld (Allemagne), a prononcé un exposé d'impulsion sur la numérisation dans le secteur bancaire. Il a laissé entrevoir de manière passionnante comment ce secteur met à profit les nouvelles possibilités techniques pour conquérir de nouveaux membres et de nouveaux clients et pour cultiver ses contacts ou en nouer de nouveaux. Ses déclarations sur le crowd funding, en particulier, ont été à l'origine de discussions animées. Il a donné des exemples concrets montrant comment des banques fournissent la plateforme numérique sur laquelle leurs membres peuvent mettre en pratique leurs propres idées de projets selon les principes coopératifs, une approche qui laisse entrevoir les grandes chances de ces nouvelles opportunités.

Tuuli Kousa, vice-présidente et responsable en charge de Public Affairs, Travail avec les médias et CSR à l'OP Financial Group (Finlande), a évoqué son travail au quotidien en parlant des campagnes numériques et de l'intégration de la numérisation

au sein de son entreprise. Lui succédant, Gérard Leseul, responsable des relations institutionnelles et de la CSR, a une nouvelle fois évoqué le thème de la numérisation depuis la perspective du Crédit Mutuel.

Les autres échanges de vues avec les participants ont révélé que ce thème suscite un

vif intérêt et constitue l'un des principaux enjeux, mais qu'il offre aussi des opportunités à saisir pour les coopératives à l'époque actuelle. (www.igt2016.ch)

+ + +

XIIIème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE L'IRU À LUCERNE

En amont du 18ème Congrès international scientifique des coopératives qui s'est tenu à Lucerne, les organes de l'IRU se sont réunis les 13 et 14 septembre 2016. La XIIIème assemblée générale des membres de l'IRU s'est déroulée par la même occasion. En voici les résultats les plus importants en résumé:



Participants internationaux à la XIIIème assemblée générale des membres de l'IRU. De gauche: Dr. Nandini Azad (Inde), Franky Depickere (Belgique), IRU-Président), George Ototo (Kenya), Photos: Johanna Unternährer, Janmaat Fotografie

Amendements des statuts

Actualisés pour la dernière fois en 1992, les nouveaux statuts ont pour objectif de renforcer les organes de l'IRU afin de donner à l'organisation de meilleures capacités d'action. En outre, la structure a été simplifiée et a été rendue plus claire.

État actuel: Les statuts ont été examinés par les services juridiques de la DGRV – Deutscher Genossenschafts- und Raiffeisenverband – et vont être présentés incessamment pour immatriculation au tribunal de registre.

Modernisation de l'IRU

En tant que première étape dans la voie de la refonte de la corporate identity de l'IRU

et de son adaptation à des standards modernes, nous avons présenté un nouveau logo que le Secrétariat général de l'IRU a conçu avec le grand soutien de notre membre belge Cera.

État actuel: Actuellement, nous travaillons d'arrache-pied sur la modernisation du site web. Le courrier de l'IRU, qui ne paraît maintenant plus que sous forme électronique depuis 2016, va continuer à être revu et corrigé afin de parvenir à un format de Newsletter moderne. D'autres publications et matériels de communication sont en cours de planification.

Année anniversaire 2018

Diverses manifestations sont projetées à Berlin pour célébrer le 200ème anniversaire de la naissance de Friedrich-Wilhelm Raiffeisen et, simultanément, le 50ème anniversaire de la fondation de l'IRU, entre autres une manifestation centrale. Il est prévu que la prochaine assemblée générale des membres se tienne à cette occasion (septembre 2018).

État actuel:

- *De premiers entretiens de coopération ont été menés avec le bureau d'organisation 2018, qui gère les actions centrales des plus grandes fédérations de coopératives en Allemagne.*
- *Des actions personnelles sont également projetées et se trouvent au stade de la conception. Des points importants à ce propos sont les échanges avec les organisations membres de l'IRU ainsi que leur participation. Lors de la première réunion du « Groupe de travail 2018 » à Lucerne, les activités projetées jusqu'à ce jour par les membres et les possibilités de coopération ont été évoquées.*
- *En tant que coproducteur, l'IRU va participer au tournage d'un film sur Raiffeisen qui va être réalisé par la société de production autrichienne Inspiris. Différents membres de l'IRU ont promis de fournir un soutien financier. En particulier, la Raiffeisen Verband autrichienne est impliquée dans la réalisation du film, qu'elle soutient également sur le plan de la teneur.*

Bureau et Directoire

Conformément aux nouveaux statuts, il existe une nouvelle structure pour les organes de l'IRU. Le Bureau se compose maintenant de sept membres. Le Directoire peut englober jusqu'à quinze membres; actuellement, le nombre est de douze :

BUREAU



Franky Depickere
Président de l'IRU
Président de Cera,
Belgique



Dirk J. Lehnhoff
Adjoint au Président
de l'IRU
Membre du Comité
de DGRV – Deut-
scher Genossen-
schafts- und Raiffei-
senverband e. V.,
Allemagne



Etienne Pflimlin
Trésorier de l'IRU
Président d'honneur
de la Confédération
Nationale du Crédit
Mutuel, France



Dr. Hilmar Gernet
Président de la
Raiffeisen Schweiz
Genossenschaft,
Suisse



Dr. Hans Groeneveld
Adjoint au Président
de la Rabobank Ne-
derland,
Pays-Bas



**Dr. Heiner Nicolussi-
Leck**
Président du
Raiffeisenverband
Südtirol, Italie



Guy Hoffmann
Membre du Comité
de la Banque Raiffei-
sen s.c., Luxembourg



George Ototo
Guy Hoffmann
Membre du Comité
de la Kenya Union of
Sa-vings & Credit Co-
operatives Ltd.,
Kenya



**Dr. Walter Rothen-
steiner**
Directeur Général de
la Raiffeisen Zentral-
bank Österreich AG,
Autriche

Foto: Franz Pflügl

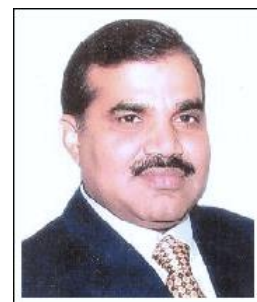


Edwin Reimer
Président de la
Federación de
Cooperativas de
Producción Ltda.,
Paraguay

AUTRES MEMBRES DU COMITÉ



Selahattin Külçü
Chairman de la Cen-
tral Union of Turkish
Agricultural Credit
Cooperatives, Turquie



**Dr. Chandra Pal
Singh Yadav**
Président de la
National Cooperative
Union of India, Inde

+ + +

DU POTENTIEL POUR LES COOPÉRATIVES

de Dr. Johannes Rehulka,
Directeur de « Fachverband der Raiffeisenbanken
Autriche

Du 11 au 13 octobre 2016, à Québec, s'est déroulé le troisième congrès international des coopératives. Cette année, la devise «La force de l'action» était au cœur des discussions, qui ont mis en lumière le potentiel des coopératives dans un environnement économique difficile. Le groupe des banques Raiffeisen était représenté par Klaus Buchleitner, directeur général de la Raiffeisenlandesbank Basse-Autriche-Vienne.

Près de 3000 représentants des plus grandes organisations de coopératives à l'échelle mondiale en provenance de 116 États ont répondu à l'invitation au sommet international des coopératives. Outre l'évocation de thèmes concrets, la manifestation avait également pour objectif de faire progresser encore plus fortement l'interconnexion internationale de toutes les coopératives. En effet, dans le monde entier, quelque 1,3 milliard de personnes sont membres d'une coopérative. Cela représente environ 13% de la population mondiale. Approximativement 250 millions d'emplois sont assurés par les coopératives à l'échelle mondiale. 1,6 million d'entreprises sont exploitées par des coopératives, lesquelles représentent environ 15% de la création de valeur de l'économie mondiale. Outre de nombreux éminents représentants issus de l'économie, de célèbres économistes et scientifiques comme, par exemple, le prix Nobel Joseph Stiglitz, Jeremy Rifkin et Robert Reich ont participé au congrès.

La manifestation a été l'occasion de mener des discussions sur les défis auxquels les coopératives sont confrontées dans tous les domaines. L'horizon de la manifestation allait bien au-delà des problèmes rencontrés par les banques coopératives. Il est allé des contributions que les coopératives peuvent apporter en périodes de crise

jusqu'aux possibilités de développement économique des coopératives en passant par les changements possibles en matière de communication interne avec les membres afin d'être à la hauteur de la réalité numérique de notre époque.

Les entretiens consacrés au développement des coopératives bancaires ont malgré tout occupé un pan essentiel du programme. À ce propos, l'efficacité du modèle bancaire des coopératives a eu la priorité à la lumière de la réglementation consécutive à la crise. Les nouvelles règles qui ont été adoptées après la grave crise de la dette publique et la crise financière constituent un défi tout particulier précisément pour les banques coopératives. Dans le cadre d'une table ronde avec la participation de plusieurs éminents banquiers issus du monde des coopératives, des discussions ont été menées au sujet de la compatibilité entre la croissance économique et une réglementation appropriée, sur les répercussions négatives des réglementations actuelles pour les banques coopératives et au sujet des méthodes et objectifs des banques coopératives dans cet environnement hostile.

Les nouveaux règlements adoptés après la crise de l'année 2008 ont eu des répercussions durables sur son secteur, a déclaré en guise de synthèse Alain Fradin, CEO du

Crédit Mutuel français. Avec leurs nouvelles règles, les régulateurs ont voulu prévenir de nouvelles crises, mais, au moment d'élaborer ces nouvelles règles, ils ont omis de prendre les coopératives en considération de façon appropriée. De ce fait, son secteur s'est vu confronté à des modifications massives imputables aux nouveaux critères. Mais, grâce à la coopération entre les coopératives, ces critères ont eux aussi pu être mis en œuvre.

«... pied d'égalité avec les autres banques, mais d'une façon équitable et appropriée.»

Gerhard Hofmann a souligné que les banques coopératives, en particulier, connaissent le succès et doivent faire valoir leur statut particulier en entamant des négociations avec les instances de surveillance. Les points suivants sont la clé qui permettra de faire respecter avec succès les intérêts des coopératives:



De gauche: Gerhard Hofmann, Taisch Franco, Yasuhiro Hayasaki, Klaus Buchleitner, Alain Fradin

1) expliquer les particularités des banques coopératives.

2) souligner la plus-value de la diversité dans le système bancaire.

3) faire référence aux études d'impact qui ne s'appuient pas seulement sur les chiffres de capital, mais couvrent aussi un cadre plus large.

Gerhard Hofmann, membre du Directoire de la Bundesverband der Deutschen Volksbanken und Raiffeisenbanken et président de l'Association européenne des banques coopératives AEBC, a déclaré que son secteur devait s'engager, auprès des hommes politiques et instances de surveillance, en faveur d'un traitement équitable des banques coopératives. En effet, en dernier ressort, les banques coopératives, justement, n'avaient ni causé la crise ni aggravé la crise. Malgré tout, sur le plan des réglementations, elles font l'objet exactement du même traitement que les banques qui ont été à l'origine de la crise.

«Nous ne mendions pas des exceptions», a-t-il dit. «Nous voulons être traités sur un

«Réglementer ne doit pas être une fin en soi. Cette démarche doit être au service de la société. Les instances de surveillance devraient donc encore beaucoup plus fortement veiller aux conséquences que certaines prescriptions ont non seulement pour les banques, mais aussi pour l'ensemble de la société», a-t-il dit en guise de conclusion.

Franco Taisch, membre du Directoire et membre de la commission des risques de Raiffeisen Suisse, a concédé que son approche «One size fits all» ne convient pas pour les banques coopératives, et qu'elle entraînerait au contraire un système bancaire moins diversifié. «Celui qui ne reconnaît pas la diversité concentre les risques

et empêche au même titre l'innovation», a-t-il déclaré en guise de mise en garde.

Franco Taisch a critiqué l'approche des instances de surveillance à l'égard de la gouvernance des banques coopératives. Les critères de gouvernance et les prescriptions Fit & Proper compliquent la tâche aux banques coopératives qui souhaitent interpeller de nouveaux cadres dirigeants. «Je propose aux instances de surveillance d'instaurer un espace de réflexion entrepreneuriale. Si l'on ne court pas de risques, nous ne connaissons pas le succès comme entreprise », a déclaré F. Taisch.

Klaus Buchleitner a mis en garde contre le risque que les réglementations actuelles portent préjudice à la qualité du service au client. Les banques se sont vues contraintes de céder des affaires rentables de leur portefeuille afin d'accroître leurs fonds propres. En dernier ressort, les réglementations se sont transformées en inconvénients pour les clients et pour l'ensemble de l'économie. «Nous avons besoin d'une visibilité politique des banques coopératives. Il est important de voir ce que les banques coopératives accomplissent comme travail en faveur de l'économie réelle et de la société, a déclaré K. Buchleitner. Les hommes politiques et l'opinion publique doivent comprendre que notre modèle d'affaire se distingue de celui du système bancaire mondial. Des réglementations excessives et des exigences inappropriées sont les entraves essentielles à la croissance future des banques coopératives», a-t-il dit pour terminer.

Yasuhiro Hayasaki, conseiller auprès de la banque coopérative japonaise Norinchukin, a brossé une perspective intéressante qui a

donné un aperçu de la «décennie perdue» des années 1990 au Japon. «Le Japon a dix ans d'avance sur l'Europe», a-t-il dit en évoquant les règlements adoptés au Japon après la crise. Beaucoup de banques japonaises n'ont toutefois qu'un taux de fonds propres minimum de 4%. Les autorités de surveillance japonaises ont donc compris la situation particulière des banques coopératives et elles se sont donc montrées ouvertes à ces exigences particulières.

Tous les participants à la discussion ont été unanimes à reconnaître que les universitaires devraient, sur le plan scientifique, analyser de façon encore plus approfondie les secteurs des coopératives. Dans cet esprit, à l'occasion d'une autre session, des scientifiques ont présenté leurs enseignements tirés au sujet de l'efficacité du modèle bancaire des coopératives.

Eric Lamarque, professeur de gestion économique des coopératives financières à la Sorbonne Graduate Business School, en France, a analysé comment les banques



coopératives s'adaptent aux nouvelles réglementations et il a tiré la conclusion qu'une dotation en capital adaptée au modèle d'affaire est un thème essentiel tout particulièrement pour les banques.

Les autorités de surveillance cultivent une approche selon laquelle les banques les plus exposées aux risques doivent aussi respecter des exigences de capital plus sévères. C'est la raison pour laquelle chaque banque, et cela vaut également pour les banques coopératives, doit trouver un bon équilibre entre risque, rentabilité et fonds propres.

Le Dr Hans Groeneveld, professeur pour les coopératives bancaires et directeur de Rabobank aux Pays-Bas, a présenté son étude dédiée à l'efficacité dans les banques coopératives. Cette étude tire la conclusion que les banques commerciales ont livré de meilleurs résultats avant la crise, tandis que les banques coopératives ont mieux surmonté la crise.

Rym Ayadi, professeur et directrice auprès de l'Institut international des coopératives Alphonse-et-Dorimène Desjardins, a déclaré en guise de complément quelle importance la prise en considération des particularités des banques coopératives a dans la réglementation.

«Là où il existe des banques coopératives, celles-ci contribuent de manière positive au redressement économique et elles présentent un risque nettement plus faible que les autres banques», a-t-elle dit avant d'ajouter que cela s'applique tout particulièrement aux banques coopératives aux États-Unis, au Canada, au Brésil et en Europe.

À l'issue du congrès, les participants ont adopté une déclaration dans laquelle les coopératives se sont déclarées prêtes à développer des stratégies de durabilité dans les domaines les plus divers afin de pouvoir apporter une contribution à la solution des problèmes rencontrés à l'échelle mondiale.

Outre des contributions à un développement durable dans les domaines Approvisionnement en denrées alimentaires, Emplois, Accès à la couverture médicale et Changement climatique, les participants se sont également déclarés prêts à combattre activement la pauvreté et à garantir l'approvisionnement financier des plus pauvres.

Pour cette raison, les coopératives se sont donc mises d'accord pour prendre des mesures afin de permettre à toutes les couches de la population d'avoir accès à des produits financiers. Ceci doit se faire par le biais de l'utilisation de technologies et de services appropriés afin que toutes les couches de la population - autrement dit également les personnes qui sont exclues sur les plans géographique, social et/ou économique - puissent avoir accès à des services financiers.

L'octroi de microcrédits permettra de venir en aide aux plus pauvres. Il faut que les coopératives encouragent les produits d'épargne et l'éducation financière. Enfin, les coopératives devraient promouvoir tout particulièrement les femmes et les jeunes gens parce que ce sont eux qui contribueront de façon essentielle aux développements à l'échelle mondiale à l'avenir. D'ici à 2030, des contributions tangibles des banques coopératives devraient être mises en œuvre dans ces domaines.

Publié à: Raiffeisenblatt édition 12/2016 · Éditeur: Fachverband der Raiffeisenbanken · Propriétaire des médias et opérations publicitaires: Österreichischer Agrarverlag, Druck und Verlags Gesellschaft m.b.H. Nfg. KG, 1140 Wien, Sturzgasse 1a

+ + +

L'IDÉE DE LA COOPÉRATIVE ÉLEVÉE AU RANG DE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

- UNESCO-décision de 30 November 2016 -

Le 30 novembre 2016, le Comité international de l'UNESCO pour la préservation du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, réuni à Addis Abeba/Éthiopie, a décidé d'intégrer l'idée de la coopérative à la « Liste représentative ». Sous le titre « Idée et pratique de l'organisation d'intérêts communs dans les coopératives », la représentation allemande de l'UNESCO avait remis la nomination en 2015. La demande a été promue, entre autres, par la Deutsche Friedrich-Wilhelm-Raiffeisen-Gesellschaft et par la Deutsche Hermann-Schulze-Delitzsch-Gesellschaft.



Des représentants de la Deutsche Friedrich-Wilhelm-Raiffeisen-Gesellschaft, de la Deutsche Hermann-Schulze-Delitzsch-Gesellschaft et de la Commission allemande de l'UNESCO sur place en Éthiopie (source: RAIFFEISEN 2018 Bureau d'organisation)

Josef Zolk, adjoint au président de la Deutsche Friedrich-Wilhelm-Raiffeisen-Gesellschaft, a, dès le début, été engagé dans le processus de candidature : « Nous nous réjouissons énormément et nous sommes reconnaissants que les pères fondateurs des coopératives en Allemagne, Hermann Schulze-Delitzsch et Friedrich Wilhelm Raiffeisen, aient été distingués de cette manière – pour la fondation d'une idée,

qui, plus que jamais, a une grande importance. Rien qu'en Allemagne, plus de vingt millions de personnes sont organisées au sein de coopératives. »

Le Dr Manfred Wilde, du Directoire de la Deutsche Hermann-Schulze-Delitzsch-Gesellschaft, s'est lui aussi engagé avec beaucoup d'énergie en faveur de cette reconnaissance : « Avec l'intégration, c'est également l'héritage de Raiffeisen et de

Schulze-Delitzsch qui est honoré : le concept d'un modèle d'auto-assistance, d'auto-administration et d'autoresponsabilité ouvert à toutes les personnes intéressées et multiconfessionnel sur la base de coopérations. »

Le comité d'experts indépendants « Patrimoine culturel immatériel » justifie sa recommandation de sélection, entre autres, en déclarant que l'on ne doit en aucun cas considérer les coopératives uniquement comme de pures formes d'entreprise économiques. Sur le plan culturel, on ne peut et on ne doit pas sous-estimer le fait que des personnes nourrissant des intérêts communs se regroupent, sans l'intention de réaliser des bénéfices, en une forme d'organisation économique qui s'inspire de valeurs sociales et de principes idéaux telles la solidarité, la franchise, la responsabilité et la démocratie.

Un succès pour tout le monde des coopératives

En tant qu'organisation mondiale, l'IRU ressent la même joie : « Chaque jour, dans des régions, des branches et des systèmes politiques complètement différents, nos membres à l'échelle mondiale mettent en pratique l'idée des coopératives. Maintenant, outre le même modèle d'affaire, ils

ont un autre point commun : avec leur travail, ils maintiennent en vie une partie du patrimoine culturel mondial », a déclaré le président de l'IRU, Franky Depickere.

L'intégration de l'idée de la coopérative dans la tradition des pères fondateurs Schulze-Delitzsch et Raiffeisen à la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité n'est pas seulement un succès pour les coopératives en Allemagne, elle l'est tout autant pour tous ceux et celles qui se sont dédiés aux valeurs coopératives. Avec cette reconnaissance, l'idée de la coopérative ne fait pas seulement un grand pas en avant, mais elle confère également une impulsion nouvelle au mouvement, accentue l'attention internationale à son égard et suscite assurément la curiosité auprès de nombreuses personnes intéressées.

+ + +

10 ANS DE COOPERATIVES EUROPE

En 2016, nous avons eu une bonne raison pour faire la fête : Cooperatives Europe, une cheville ouvrière au sein du monde des coopératives européennes, a fêté son dixième anniversaire

La fédération faitière européenne ne regroupe pas seulement des fédérations coopératives nationales, mais aussi des fédérations coopératives sectorielles comme la Fédération d'agriculture COGECA, la Fédération des banques EACB ou la Fédération d'économie du logement CECODHAS. Cooperatives Europe est et reste le bras européen de l'organisation mondiale International Cooperative Alliance, mais représente les coopératives depuis 2006 en tant qu'organisation indépendante de droit belge. En vue de garantir l'étroite interconnexion nécessaire avec les institutions politiques communautaires de Bruxelles, un groupe de travail coopératif permanent a, entre autres, été institué par la Commission de l'UE, groupe de travail dont le rapport publié en 2015 constitue la base de la défense des intérêts pour de nombreux domaines d'activité de Cooperatives Europe.

Défendre les intérêts et promouvoir les échanges de vue

Outre les liens avec les milieux politiques, la défense des intérêts englobe également un travail d'information à grande échelle sur des thèmes aussi diversifiés que la politique des PME/PMI, le financement ou l'éducation. A ce propos, Cooperatives Europe ne joue pas seulement le rôle d'une interface entre ses membres et les institutions politiques, car elle encourage également les échanges de vues entre les organisations coopératives en Europe, qui, fré-

quemment, ont les mêmes objectifs et sont confrontées aux mêmes défis.

Parmi les priorités thématiques d'actualité figurent la transition énergétique et les mutations démographiques. La coopération au développement constitue un autre secteur-clé. Depuis 2012, plusieurs organisations coopératives européennes – dont

Cera/BRS et la DGRV – ont, de concert avec Cooperatives Europe, mis sur pied un projet de partenariat échelonné sur plusieurs années qui remporte un grand succès. L'un des résultats en est la CEDP, la « Cooperatives Europe Development Platform ». Le groupe de travail réunit des membres de Coopératives Europe qui déploient

également des activités dans le domaine du travail de développement international. Ils se sont donné pour objectif de mettre sur pied et de coordonner des programmes de développement coopératifs, de promouvoir des partenariats et d'ancrer le modèle d'affaire coopératif en tant que moteur de développement durable et compatible avec l'avenir. Un bon exemple en est donné par le site Internet commun (www.Coopseurope.coop/development) sur lequel a été faite une synthèse des plus de 250 projets internationaux d'organisations coopératives européennes.

Le 10 octobre 2016, la commission de l'UE a conclu un autre projet, prévu pour une durée de cinq ans, avec l'ICA et ses bureaux régionaux afin de conforter le mouvement coopératif à l'échelle interna-

« Pour instaurer un système de coopératives puissantes en Europe, il est important de tenir compte des besoins de leurs membres et de leur fournir des réponses et des solutions concrètes. »

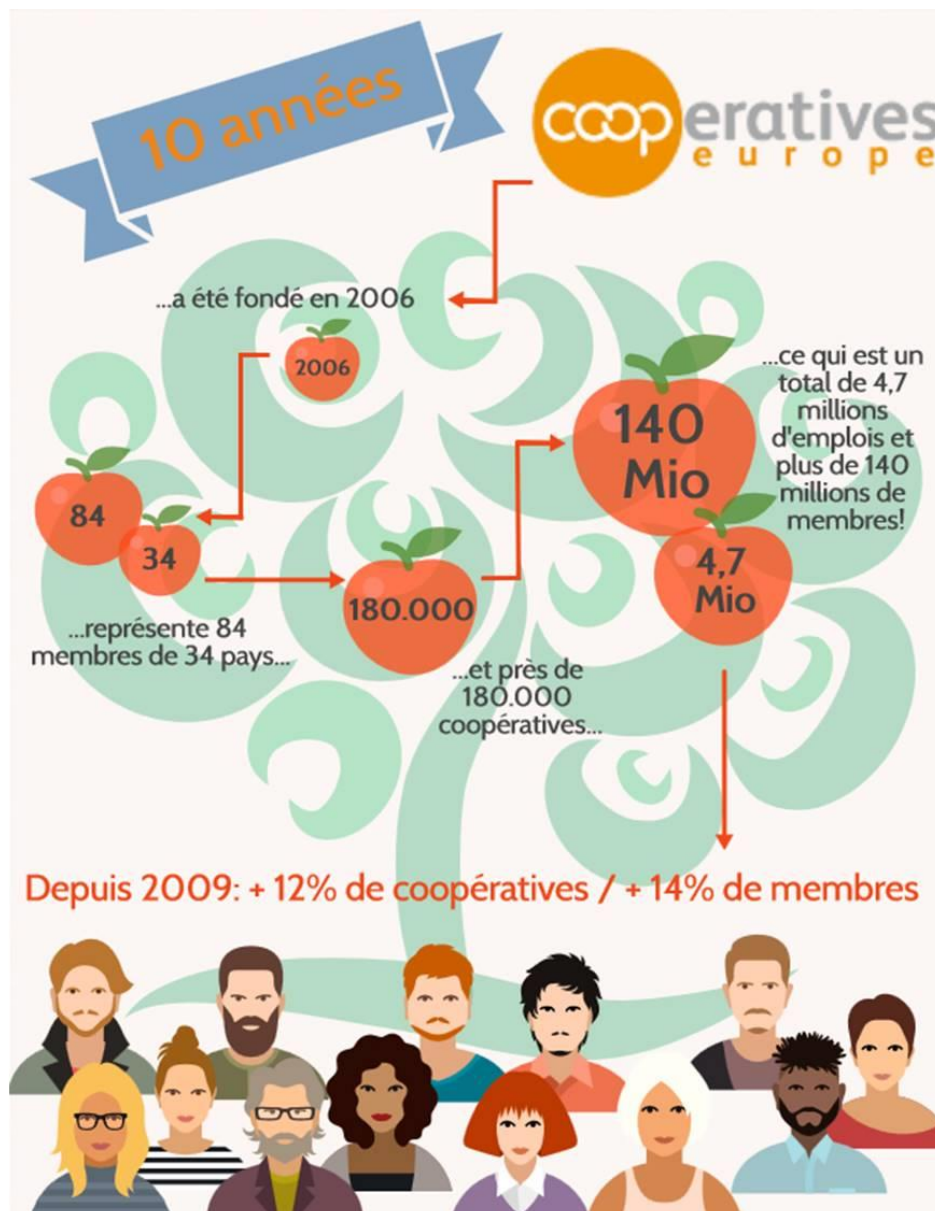
Dirk Lehnhoff
Président

tionale. La mission de la « Global Cooperative Development Platform » nouvellement créée est, comme pour la CEPD, la promotion du développement par le biais des coopératives. À ce propos, il est prévu de créer un réseau à l'échelle mondiale qui aille bien au-delà des frontières de l'Europe.

Outre le travail de développement, la promotion de la relève dans les entreprises au sein du groupe coopératif est un autre thème tout aussi important. La plateforme d'échanges « Young Cooperators Network

» se consacre à ce défi et elle s'est donné pour objectif de mettre à profit les impulsions émanant des générations les plus jeunes en faveur des coopératives établies.

L'Europe a besoin de PME/PMI fortement inspirées par les idées de la coopérative et de l'entreprise. À l'avenir aussi, Coopératives Europe va continuer de renforcer la défense des intérêts communs pour que la voix des coopératives continue d'être entendue au sein des institutions européennes également. (www.coopseurope.coop)
+ + +



Cooperatives Europe en chiffres